

DECRET N° 2007-147 DU 03 AVRIL 2007

Chargeant Monsieur **Mathurin NAGO**,
Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Formation
Professionnelle de l'intérim de Madame **Flore GANGBO**,
Ministre de la Santé pour compter du 13 au 15 Mars 2007.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation du le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU le Décret N° 2007-002 du 08 Janvier 2007 portant modification du décret n° 2006-613 du 19 novembre 2006 portant composition du Gouvernement.

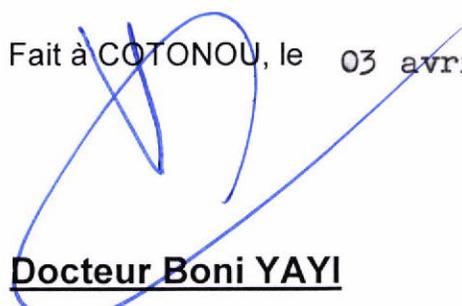
D E C R E T E :

Article 1^{er} : Pour compter du 13 au 15 mars 2007 **Monsieur Mathurin NAGO**, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle est chargé de l'intérim de **Madame Flore GANGBO**, Ministre de la Santé.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,

Fait à COTONOU, le 03 avril 2007


Docteur Boni YAYI